



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	35	9	5

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 6 juillet 2018

**OBJET : 37-1 - JEUNESSE - DISPOSITIF  
DES LOISIRS CITOYENS - EVOLUTION  
DU DISPOSITIF**

Le vendredi 6 juillet 2018 à 14h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 29/06/18, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

**Présents :**

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Alain CHAUSSARD, M. Gérald LACOSTE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, M. Mickael URBANI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Agnès GAILLOT, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

N°Enregistrement :

1889/18

**Procurations**

M. Serge AMAR à M. Eric DUPLAY  
M. André-Luc SEITHER à M. Jean LEONETTI  
Mme Martine SAVALLI à Mme Françoise THOMEL  
M. Henri CHIALVA à Mme Angèle MURATORI  
M. Michel GASTALDI à Mme Anne-Marie BOUSQUET  
Mme Marguerite BLAZY à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN  
M. Bernard MONIER à M. Patrice COLOMB  
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO  
Mme Carine CURTET à M. Gérald LACOSTE

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie, 13 JUL, 2018

Le

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le

23 JUL, 2018

Par délégation du Maire,  
L'Attachée territoriale,



S. MIGLIORE

**Absents :** M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.  
Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

## 37-1 - JEUNESSE - DISPOSITIF DES LOISIRS CITOYENS - EVOLUTION DU DISPOSITIF

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE  
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Par délibération en date du 17 mars 2016 a été créé le dispositif des loisirs citoyens.

L'objectif général de ce dispositif est de permettre à des jeunes de 14 à 17 ans, de s'engager dans une action citoyenne sur une durée de 5 demi-journées, soit 15 heures, et de bénéficier en contrepartie d'une gratification.

Après deux années de fonctionnement, le bilan est positif : les jeunes, leurs parents et les partenaires apprécient ce dispositif, de par les actions qui sont menées et de l'implication des jeunes.

Les actions menées ont été variées et il a été fait appel à certains partenaires :

- remise en peinture des deux salles de l'accompagnement scolaire Saint Claude, avec les jeunes issus du quartier qui ont notamment bénéficié de l'aide scolaire ;
- remise en état des tables extérieures du centre ados ;
- remise en peinture de la salle de l'accompagnement scolaire Laval ;
- création de jeux en bois pour les enfants de tous les centres de loisirs à partir du recyclage de palettes en bois ;
- arrachage des griffes de sorcière sur le sentier du littoral, en lien avec la D.S.E.D.D. et le Conservatoire du littoral ;
- Pour juillet 2018, création d'un jeu de l'oie géant en bois pour les enfants fréquentant le musée du Fort Carré.

Les réalisations font appel à des connaissances techniques et théoriques que les jeunes ne maîtrisent pas au départ mais qu'ils appliquent et intègrent au fil du temps.

La mobilisation des jeunes s'effectue soit par le « bouche à oreille », soit par le biais de permanences qui sont effectuées au sein des collèges et lycées de la Commune.

Après chaque permanence, les candidatures sont nombreuses et les parents rencontrés sont ravis de voir leur enfant participer à ce type d'action. Ils sont souvent surpris par la démarche de leur jeune et sont enchantés de voir que leur temps libre est occupé à réaliser une action de ce type.

Ainsi, l'objectif de cette délibération est de permettre le développement de ce dispositif.

Les bilans effectués avec les jeunes, les partenaires et les parents sont positifs et montrent un intérêt certain pour l'inscrire sur toutes les périodes de vacances scolaires.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

37-1 - JEUNESSE - DISPOSITIF DES LOISIRS CITOYENS - EVOLUTION DU DISPOSITIF

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE  
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : Mme MURATORE et M. AUBRY) ✓

- **AUTORISE** l'évolution du dispositif loisirs citoyens en permettant d'augmenter le nombre de sessions par an.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."*

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.37-1 - JEUNESSE - DISPOSITIF DES LOISIRS CITOYENS - EVOLUTION DU DISPOSITIF -

---

Date de transmission de l'acte : 23/07/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 23/07/2018

---

Numéro de l'acte : DCM1889-18 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20180706-DCM1889-18-DE

---

Date de décision : 06/07/2018

Acte transmis par : Sophie LUBRANO LAVADERA

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.5. Autres actes de gestion du domaine public